

Fiche de données de sécurité

page: 1/22

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 01.09.2022 Version: 4.0

Date de la version précédente: 17.08.2021 Version précédente: 3.0

Date / Première version: 31.08.2020

Produit: Mizona

(ID Nr. 30693<u>940/SDS_CPA_BE/FR)</u>

date d'impression 02.09.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.

1.1. Identificateur de produit

Mizona

Numéro d'enregistrement phytopharmaceutiques:

11065P/B

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: produit phytosanitaire, fongicide

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

BASF SE

67056 Ludwigshafen

GERMANY

Adresse de contact:

BASF Belgium Coordination Center Comm.

٧.

Business Belux, Drève Richelle 161 E/F

1410 WATERLOO, BELGIUM

Téléphone: +31 26 371 71 71

adresse E-Mail: product-safety-benelux@basf.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoisons / Antigifcentrum + 32 70 245 245

Numéro d'urgence international: Téléphone: +49 180 2273-112

Date / mise à jour le: 01.09.2022 Version: 4.0 Date de la version précédente: 17.08.2021 Version précédente: 3.0

Date de la version précédente: 17.08.2021 Date / Première version: 31.08.2020

Produit: **Mizona**

(ID Nr. 30693940/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 02.09.2022

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Les méthodes suivantes ont été appliquées pour la classification du mélange : extrapolation sur les valeurs de concentration des substances dangereuses, sur la base de résultats de tests et d'évaluation d'experts. Les méthodes utilisées sont indiquées dans les résultats des tests respectifs.

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 4 (par voie orale) H302 Nocif en cas d'ingestion.

Skin Corr./Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée. Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Acute Tox. 4 (Inhalation - H332 Nocif par inhalation.

brouillard)

STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Repr. Catégorie supplémentaire H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

pour les effets sur ou via

l'allaitement.

Aquatic Chronic 1 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

Pour les classifications mentionnées dans cette section dont le texte est incomplet, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Pictogramme:





Mention d'avertissement:

Attention

Mention de Danger:

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la

santé humaine et l'environnement.

H302 + H332
 H315
 H317
 H317
 H318
 Povoque une irritation cutanée.
 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H335
 Peut irriter les voies respiratoires.

H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

Conseil de Prudence:

SPo 5.1 Ne pas pénétrer dans des cultures/surfaces traitées avant que le dépôt

de pulvérisation ne soit complètement sec.

Date / mise à jour le: 01.09.2022 Version: 4.0
Date de la version précédente: 17.08.2021 Version précédente: 3.0

Date de la version précédente: 17.08.2021 Date / Première version: 31.08.2020

Produit: Mizona

(ID Nr. 30693940/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 02.09.2022

SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer

le matériel d'application près des eaux de surface./Éviter la

contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des

cours de ferme ou des routes.1

SPe 3.1 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non

traitée par rapport aux points d'eau. Précision de la distance: voir

étiquette du produit.

SPa 1 Pour éviter le développement de résistances, ne pas appliquer

régulièrement sur les mêmes plantes ce produit ou tout autre produit ayant le même code de résistance. Il est conseillé d'utiliser d'autres

produits lorsqu'une diminution de l'efficacité est constatée.

Conseil de Prudence (Prévention):

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/

aérosols.

P263 Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse et

pendant l'allaitement.

P280 Porter des gants, des vêtements de protection et un équipement de

protection des yeux ou du visage.

Conseils de prudence (Intervention):

P391 Recueillir le produit répandu.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVAEC LA PEAU : Laver abondamment à

l'eau.

P304 EN CAS D'INHALATION:

P311 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P301 + P330 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche.

P333 + P313 En cas d'irritation/éruption cutanée: consulter un médecin.

Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: pyraclostrobin (ISO); N-{2-[1-(4-chlorophényl)-1H-pyrazol-3-yloxyméthyl]phényl}(N-méthoxy)carbamate de méthyle, 1H-Pyrazole-4-carboxamide, 3-(difluoromethyl)-1-methyl-N-(3',4',5'-trifluoro[1,1'-biphenyl]-2-yl)-; Fluxapyroxad, N,N-diméthyldécane-1-amide

2.3. Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Voir rubrique 12 - Résultats des évaluations PBT et vPvB.

Si applicable, des informations sont fournies dans cette rubrique sur d'autres dangers qui n'engendrent pas de classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

Date / mise à jour le: 01.09.2022 Version: 4.0 Date de la version précédente: 17.08.2021 Version précédente: 3.0

Date / Première version: 31.08.2020

Produit: Mizona

(ID Nr. 30693940/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 02.09.2022

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Pas applicable

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

produit phytosanitaire, fongicide

Ingrédients soumis à réglementation

pyraclostrobin (ISO); N-{2-[1-(4-chlorophényl)-1H-pyrazol-3-yloxyméthyl]phényl}(N-

méthoxy)carbamate de méthyle

Teneur (W/W): 19,34 % Acute Tox. 3 (Inhalation - brouillard)

Numéro CAS: 175013-18-0 Skin Corr./Irrit. 2

Numéro INDEX: 613-272-00-6 STOT SE 3 (irr. pour le syst. respiratoire)

Aquatic Acute 1 Aquatic Chronic 1 Facteur M - aigüe: 100 Facteur M - chronique: 100 H315, H331, H335, H400, H410

1H-Pyrazole-4-carboxamide, 3-(difluoromethyl)-1-methyl-N-(3',4',5'-trifluoro[1,1'-biphenyl]-2-yl)-;

Fluxapyroxad

Teneur (W/W): 2,9 % Repr. Add. cat. lact.
Numéro CAS: 907204-31-3 Aquatic Acute 1
Aquatic Chronic 1

Substance avec limite d'exposition Facteur M - aigüe: 1 professionnelle EU Facteur M - chronique: 1 H362, H400, H410

Hydrocarbures, C10-C13, aromatiques, < 1% naphtalène

Teneur (W/W): < 30 % Asp. Tox. 1 Numéro d'enregistrement REACH: Aquatic Chronic 2 01-2119451097-39 H304, H411 EUH066

N,N-diméthyldécane-1-amide

Teneur (W/W): < 20 % Skin Corr./Irrit. 2 Numéro CAS: 14433-76-2 Eye Dam./Irrit. 2

Numéro-CE: 238-405-1 STOT SE 3 (irr. pour le syst. respiratoire)

Numéro d'enregistrement REACH: Aquatic Chronic 3 01-2119485027-36 H319, H315, H335, H412

Alkoxylat d'alcool gras

Date / mise à jour le: 01.09.2022 Version: 4.0 Date de la version précédente: 17.08.2021 Version précédente: 3.0

Date de la version précédente: 17.08.2021 Date / Première version: 31.08.2020

Produit: **Mizona**

(ID Nr. 30693940/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 02.09.2022

Teneur (W/W): < 15 % Eye Dam./Irrit. 2

Numéro CAS: 196823-11-7 H319

Poly(oxy-1,2-éthanediyl), .alpha.-[tris(1-phényléthyl)phényl]-.omega.-hydroxy-

Teneur (W/W): < 10 % Aquatic Chronic 3

Numéro CAS: 99734-09-5 H412

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les classes de dangers et les mentions de danger, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Lors de danger d'inconscience du patient, disposition et transport en position latérale stable. Retirer immédiatement les vêtements souillés.

Après inhalation:

Repos, air frais, secours médical.

Après contact avec la peau:

Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux:

laver à fond à l'eau courante pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées, faire procéder à un contrôle par un ophtalmologue

Après ingestion:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11., (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

Date / mise à jour le: 01.09.2022 Version: 4.0
Date de la version précédente: 17.08.2021 Version précédente: 3.0

Date de la version précédente: 17.08.2021 Date / Première version: 31.08.2020

Produit: Mizona

(ID Nr. 30693940/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 02.09.2022

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés: eau pulvérisée, poudre d'extinction, mousse, dioxyde de carbone

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Substances dangereuses: monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, chlorure d'hydrogène, fluorure d'hydrogène, oxydes d'azote, composés halogénés, oxydes de soufre Conseil: Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Autres informations:

Refroidir les récipients menacés avec de l'eau. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Eliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités: ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, Kieselguhr).

Pour de grandes quantités: Endiguer. Pomper le produit.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. Collecter séparément dans des emballages adaptés étiquetés et qu'il est possible de fermer. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et un détergent en observant les réglementations en vigueur. Porter un équipement de protection adéquat.

Date / mise à jour le: 01.09.2022 Version: 4.0 Date de la version précédente: 17.08.2021 Version précédente: 3.0

Date / Première version: 31.08.2020

Produit: **Mizona**

(ID Nr. 30693940/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 02.09.2022

6.4. Référence à d'autres rubriques

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent aux rubriques 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière nécessaire si le stockage et la manipulation sont appropriés. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Les vapeurs peuvent former un mélange inflammable avec l'air. Prévoir des mesures contre l'accumulation des charges électrostatiques - tenir à l'écart de toute source d'ignition - mettre à disposition des extincteurs.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux.

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

Stabilité de stockage:

Durée de stockage: 36 Mois

Protéger des températures inférieures à :-10 °C

Les caractéristiques du produit peuvent se modifier si la substance/le produit est stocké(e) endessous de la température indiquée pour une période prolongée.

Protéger des températures supérieures à :40 °C

Les caractéristiques du produit peuvent se modifier si la substance/le produit est stocké(e) audessus de la température indiquée pour une durée prolongée.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés à la rubrique 1, l'avis mentionné dans cette rubrique 7 doit être respecté.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

Hydrocarbures, C10-C13, aromatiques, < 1% naphtalène VME 200 mg/m3 (TLV (BE)), vapeurs mesuré comme: Total d'hydrocarbures

Date / mise à jour le: 01.09.2022 Version: 4.0 Version précédente: 3.0

Date de la version précédente: 17.08.2021 Date / Première version: 31.08.2020

Produit: Mizona

(ID Nr. 30693940/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 02.09.2022

Effet sur la peau (TLV (BE)), vapeurs mesuré comme: Total d'hydrocarbures

La substance peut être absorbée à travers la peau.

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire adaptée en cas de concentrations faibles ou de durée d'action courte: Filtre combiné pour gaz/vapeurs de composés organiques ou inorganiques, acides inorganiques, basiques et de particules toxiques(p.ex. EN 14387 Type ABEK-P3).

Protection des mains:

Gants de protection appropriés résistant aux agents chimiques (EN ISO 374-1), également dans le cas d'un contact direct prolongé (conseillé: index de protection 6, correspondant à un temps de perméation > 480 minutes selon EN ISO 374-1); p.ex. en caoutchouc nitrile (0.4 mm), caoutchouc chloroprène (0,5 mm), caoutchouc butyle (0,7 mm), entre autres.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

Mesures générales de protection et d'hygiène

Pour la manipulation des produits phytosanitaires conditionnés dans des emballages tels que ceux destinés à l'utilisateur final, il faut tenir compte des recommandations pour les équipements de protection personnelle telles que figurant dans le mode d'emploi. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Ranger séparément les vêtements de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière: liquide Etat physique: liquide Couleur: iaune

Odeur: faiblement aromatique

Seuil olfactif:

Non déterminé car nocif par

inhalation

Point de fusion:

Le produit n'a pas été testé.

Point d'ébullition:

Le produit n'a pas été testé.

Inflammabilité: non applicable

Date / mise à jour le: 01.09.2022 Version: 4.0 Date de la version précédente: 17.08.2021 Version précédente: 3.0

Date de la version précédente: 17.08.2021 Date / Première version: 31.08.2020

Produit: Mizona

(ID Nr. 30693940/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 02.09.2022

Limite inférieure d'explosivité:

Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.

Limite supérieure d'explosivité:

Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.

Point d'éclair: 124 °C

Température d'auto-inflammation: 415 °C

Décomposition thermique: 150 °C, 90 kJ/kg (DSC (OECD 113))

(température Onset)

350 °C, 280 kJ/kg (DSC (OECD 113))

(température Onset)

Il ne s'agit pas d'une substance auto-décomposable au sens de la

classe 4.1 de la réglementation de transport ONU.

SADT: > 75 °C Valeur du pH: env. 5 - 7

(1 %(m), 20 °C)

Viscosité, cinématique: 24 mm2/s

(40 °C)

Viscosité dynamique: env. 61 mPa.s

(20 °C, 100 1/s)

Solubilité dans l'eau: dispersible

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow):

non applicable

Pression de vapeur: env. 0,000026 mPa

(20 °C)

Les données se rapportent à la

matière active.

Densité: env. 1,04 g/cm3

(20 °C)

densité de vapeur relative (air):

non applicable

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Substances/mélanges explosifs et articles contenant des explosifs

Risque d'explosion: aucune propriété explosive

Propriétés oxydantes

Propriétés comburantes: non comburant **Autres caractéristiques de sécurité**

Tension superficielle: 34 mN/m

(25 °C)

page: 10/22

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 01.09.2022 Version: 4.0
Date de la version précédente: 17.08.2021 Version précédente: 3.0

Date de la version précédente: 17.08.2021 Date / Première version: 31.08.2020

Produit: Mizona

(ID Nr. 30693940/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 02.09.2022

Vitesse d'évaporation:

non applicable

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

10.4. Conditions à éviter

Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter:

acides forts, bases fortes, oxydants puissants

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux:

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Toxicité modérée après une ingestion unique. De toxicité modérée après une inhalation de courte durée. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Date / mise à jour le: 01.09.2022 Version: 4.0 Date de la version précédente: 17.08.2021 Version précédente: 3.0

Date / Première version: 31.08.2020

Produit: Mizona

(ID Nr. 30693940/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 02.09.2022

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): 500 - 2.000 mg/kg

CL50 rat (par inhalation): 1,64 mg/l Test réalisé avec un aérosol.

DL50 rat (par voie cutanée): > 5.000 mg/kg Aucune mortalité n'a été constatée.

Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Irritant par contact avec la peau Non-irritant pour les yeux. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau

lapin: Irritant.

Lésion oculaire grave/irritation

lapin: non irritant

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

Possible sensibilisation de la peau après contact.

Données expérimentales/calculées:

Essai des ganglions lymphatiques de la souris (LLNA) souris: sensibilisant

mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

Les tests de mutagenèse ne donnent aucune indication pour un potentiel génotoxique. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : 1H-Pyrazole-4-carboxamide, 3-(difluoromethyl)-1-methyl-N-(3',4',5'-trifluoro[1,1'-biphenyl]-2-yl)-; Fluxapyroxad

Evaluation du caractère cancérogène:

Indications d'effet cancérigène possible en expérimentation animale. L'effet est causé par un mécanisme spécifique chez l'animal qui n'a pas d'équivalent chez l'homme.

Date / mise à jour le: 01.09.2022 Version: 4.0 Date de la version précédente: 17.08.2021 Version précédente: 3.0

Date de la version précédente: 17.08.2021 Date / Première version: 31.08.2020

Produit: Mizona

(ID Nr. 30693940/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 02.09.2022

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : 1H-Pyrazole-4-carboxamide, 3-(difluoromethyl)-1-methyl-N-(3',4',5'-trifluoro[1,1'-biphenyl]-2-yl)-; Fluxapyroxad

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité. Peut être dangereux pour l'enfant via l'allaitement

Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : N,N-diméthyldécane-1-amide

Evaluation du caractère tératogène:

En expérimentation animale, la substance n'a pas causé de malformations. Les quantités importantes qui ont été toxiques pour les animaux adultes, ont toutefois eu un effet néfaste sur le développement. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition</u> unique)

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT): Peut entrainer une irritation des voies respiratoires

Remarques: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : pyraclostrobin (ISO); N-{2-[1-(4-chlorophényl)-1H-pyrazol-3-yloxyméthyl]phényl}(N-méthoxy)carbamate de méthyle Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Après une administration répétée l'effet de l'irritation locale reste en avant plant. La substance peut causer des dommages de l'épithélium olfactif en cas d'nhalation répétée.

Données relatives à : 1H-Pyrazole-4-carboxamide, 3-(difluoromethyl)-1-methyl-N-(3',4',5'-trifluoro[1,1'-biphenyl]-2-yl)-; Fluxapyroxad Evaluation de la toxicité après administration répétée:

page: 13/22

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 01.09.2022 Version: 4.0 Date de la version précédente: 17.08.2021 Version précédente: 3.0

Date de la version précédente: 17.08.2021 Date / Première version: 31.08.2020

Produit: Mizona

(ID Nr. 30693940/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 02.09.2022

Des effets adaptatifs ont été observés en expérimentation animale, après exposition répétée.

Données relatives à : N,N-diméthyldécane-1-amide

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire. Après une administration répétée l'effet de l'irritation locale reste en avant plant.

Danger par aspiration

Pas de danger par aspiration attendu.

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Effets interactifs

Pas de données disponibles.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

Autres informations

Autres informations sur la toxicité

Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Evaluation de la toxicité aquatique:

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Version: 4.0 Date / mise à jour le: 01.09.2022 Version précédente: 3.0

Date de la version précédente: 17.08.2021 Date / Première version: 31.08.2020

Produit: Mizona

(ID Nr. 30693940/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 02.09.2022

Données relatives à :pyraclostrobin (ISO): N-{2-[1-(4-chlorophényl)-1H-pyrazol-3yloxyméthyl]phényl}(N-méthoxy)carbamate de méthyle Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) 0,00616 mg/l, Oncorhynchus mykiss (EPA 72-1, Écoulement.)

Données relatives à :1H-Pyrazole-4-carboxamide, 3-(difluoromethyl)-1-methyl-N-(3',4',5'trifluoro[1,1'-biphenyl]-2-yl)-; Fluxapyroxad

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) 0,29 mg/l, Cyprinus carpio (, semi-statique)

CL50 (96 h) 0,546 mg/l, Oncorhynchus mykiss (Ligne directrice 203 de l'OCDE, statique)

CL50 (96 h) 1,15 mg/l, Lepomis macrochirus (Ligne directrice 203 de l'OCDE, statique)

CL50 (96 h) 0,466 mg/l, Pimephales promelas (Ligne directrice 203 de l'OCDE, statique)

Données relatives à :pyraclostrobin (ISO); N-{2-[1-(4-chlorophényl)-1H-pyrazol-3yloxyméthyl]phényl}(N-méthoxy)carbamate de méthyle Invertébrés aquatiques:

CE50 (48 h) 0,0157 mg/l, Daphnia magna (Ligne dir. 202 de l'OCDE, 1ère partie, statique)

Données relatives à :1H-Pyrazole-4-carboxamide, 3-(difluoromethyl)-1-methyl-N-(3',4',5'trifluoro[1,1'-biphenyl]-2-yl)-; Fluxapyroxad Invertébrés aquatiques:

CE50 (48 h) 6,78 mg/l, Daphnia magna (Ligne dir. 202 de l'OCDE, 1ère partie, statique)

Données relatives à :pyraclostrobin (ISO); N-{2-[1-(4-chlorophényl)-1H-pyrazol-3yloxyméthyl]phényl}(N-méthoxy)carbamate de méthyle Plantes aquatique(s):

CE50 (72 h) > 0,843 mg/l (taux de croissance), Pseudokirchneriella subcapitata (Ligne directrice 201 de l'OCDE)

CE10 (72 h) 0,078 mg/l (taux de croissance), Pseudokirchneriella subcapitata (Ligne directrice 201 de l'OCDE)

Données relatives à :1H-Pyrazole-4-carboxamide, 3-(difluoromethyl)-1-methyl-N-(3',4',5'trifluoro[1,1'-biphenyl]-2-yl)-; Fluxapyroxad Plantes aquatique(s):

CE50 (72 h) 0,70 mg/l (taux de croissance), Pseudokirchneriella subcapitata (Ligne directrice 201 de I'OCDE)

CE50 (96 h) 0,66 mg/l (taux de croissance), Pseudokirchneriella subcapitata

CE10 (72 h) 0,31 mg/l (taux de croissance), Pseudokirchneriella subcapitata

CE10 (96 h) 0,36 mg/l (taux de croissance), Pseudokirchneriella subcapitata

Date / mise à jour le: 01.09.2022 Version: 4.0
Date de la version précédente: 17.08.2021 Version précédente: 3.0

Date / Première version: 31.08.2020

Produit: **Mizona**

(ID Nr. 30693940/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 02.09.2022

Données relatives à :pyraclostrobin (ISO); N-{2-[1-(4-chlorophényl)-1H-pyrazol-3-yloxyméthyl]phényl}(N-méthoxy)carbamate de méthyle

Effets chroniques sur poissons:

NOEC (98 j) env. 0,00235 mg/l, Oncorhynchus mykiss (Essai n°210 de l'OCDE, Écoulement.)

Données relatives à :1H-Pyrazole-4-carboxamide, 3-(difluoromethyl)-1-methyl-N-(3',4',5'-trifluoro[1,1'-biphenyl]-2-yl)-; Fluxapyroxad

Effets chroniques sur poissons:

NOEC (33 j) 0,0359 mg/l, Pimephales promelas (Essai n°210 de l'OCDE, Écoulement.)

Données relatives à :pyraclostrobin (ISO); N-{2-[1-(4-chlorophényl)-1H-pyrazol-3-yloxyméthyl]phényl}(N-méthoxy)carbamate de méthyle

Effets chroniques sur invertébrés aquat.:

NOEC (21 j) 0,004 mg/l, Daphnia magna (Ligne directrice 202 de l'OCDE, 2ème par, semi-statique) L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

NOEC (28 j) 0,00128 mg/l, Mysidopsis bahia (OPP 72-4 (Directive-EPA), Écoulement.) L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration déterminée analytiquement.

Données relatives à :1H-Pyrazole-4-carboxamide, 3-(difluoromethyl)-1-methyl-N-(3',4',5'-trifluoro[1,1'-biphenyl]-2-yl)-; Fluxapyroxad Effets chroniques sur invertébrés aquat.:

NOEC (21 j) 0,5 mg/l, Daphnia magna (Ligne directrice 211 de l'OCDE, semi-statique)

12.2. Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à :pyraclostrobin (ISO); N-{2-[1-(4-chlorophényl)-1H-pyrazol-3-yloxyméthyl]phényl}(N-méthoxy)carbamate de méthyle Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O): Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).

Données relatives à :1H-Pyrazole-4-carboxamide, 3-(difluoromethyl)-1-methyl-N-(3',4',5'-trifluoro[1,1'-biphenyl]-2-yl)-; Fluxapyroxad

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):

Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Date / mise à jour le: 01.09.2022 Version: 4.0
Date de la version précédente: 17.08.2021 Version précédente: 3.0

Date / Première version: 31.08.2020

Produit: Mizona

(ID Nr. 30693940/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 02.09.2022

Données relatives à :pyraclostrobin (ISO); N-{2-[1-(4-chlorophényl)-1H-pyrazol-3-yloxyméthyl]phényl}(N-méthoxy)carbamate de méthyle Potentiel de bioaccumulation:

Facteur de bioconcentration(FBC): 379 - 507, Oncorhynchus mykiss (Méthode OCDE 305) L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

Données relatives à :1H-Pyrazole-4-carboxamide, 3-(difluoromethyl)-1-methyl-N-(3',4',5'-trifluoro[1,1'-biphenyl]-2-yl)-; Fluxapyroxad Potentiel de bioaccumulation:

Facteur de bioconcentration(FBC): 36 - 37 (28 j), Lepomis macrochirus (Méthode OCDE 305) Ne s'accumule pas dans les organismes.

12.4. Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

Adsorption sur les sols: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à :pyraclostrobin (ISO); N-{2-[1-(4-chlorophényl)-1H-pyrazol-3-yloxyméthyl]phényl}(N-méthoxy)carbamate de méthyle

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

Adsorption sur les sols: Après pénétration dans le sol, il faut s'attendre à une adsorption sur les particules de terre solides. La pénétration dans les eaux superficielles n'est pas attendue.

Données relatives à :1H-Pyrazole-4-carboxamide, 3-(difluoromethyl)-1-methyl-N-(3',4',5'-trifluoro[1,1'-biphenyl]-2-yl)-; Fluxapyroxad

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

Adsorption sur les sols: Après pénétration dans le sol, il faut s'attendre à une adsorption sur les particules de terre solides. La pénétration dans les eaux superficielles n'est pas attendue.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT (Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable)

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

page: 17/22

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 01.09.2022 Version: 4.0 Date de la version précédente: 17.08.2021 Version précédente: 3.0

Date / Première version: 31.08.2020

Produit: **Mizona**

(ID Nr. 30693940/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 02.09.2022

12.7. Autres effets néfastes

Le produit ne contient pas de substances listées dans le Règlement (CE) No 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

12.8. Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Doit être dirigé vers une installation d'incinération adaptée en respectant les contraintes réglementaires locales.

Emballage non nettoyé:

Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre

ADR

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

UN3082

Nom d'expédition des

MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

Nations unies:

L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (PYRACLOSTROBINE,

SOLVANT NAPHTA)

Classe(s) de danger pour le 9, EHSM

transport:

Groupe d'emballage: Ш Dangers pour oui

l'environnement:

Précautions particulières à

prendre par l'utilisateur: Aucun connu

RID

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

UN3082

Nom d'expédition des

MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

Nations unies: L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (PYRACLOSTROBINE,

page: 18/22

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 01.09.2022 Version: 4.0 Version précédente: 3.0

Date de la version précédente: 17.08.2021 Date / Première version: 31.08.2020

Produit: Mizona

(ID Nr. 30693940/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 02.09.2022

SOLVANT NAPHTA)

Classe(s) de danger pour le 9, EHSM

transport:

Groupe d'emballage: Ш Dangers pour oui

l'environnement:

Précautions particulières à Aucun connu

prendre par l'utilisateur:

Transport fluvial intérieur

ADN

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

UN3082

MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE Nom d'expédition des

Nations unies: L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (PYRACLOSTROBINE,

SOLVANT NAPHTA)

Classe(s) de danger pour le 9, EHSM

transport:

Groupe d'emballage: Ш Dangers pour oui

l'environnement:

Précautions particulières à

prendre par l'utilisateur:

Aucun connu

Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche Non évalué

DANGEREUSE DU

POINT DE VUE DE

(PYRACLOSTROBI

L'ENVIRONNEME

NT, LIQUIDE,

NE, SOLVANT NAPHTA)

Transport maritime Sea transport

IMDG IMDG

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Nom d'expédition des MATIERE

Nations unies:

UN number or ID UN 3082

number:

UN proper shipping

name:

UN 3082

ENVIRONMENTAL

LY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (PYRACLOSTROBI

N, SOLVENT NAPHTHA)

Classe(s) de danger pour

Groupe d'emballage:

le transport:

9, EHSM

Ш

N.S.A.

Transport hazard

class(es):

9, EHSM

Packing group:

Ш

Date / mise à jour le: 01.09.2022 Version: 4.0 Version précédente: 3.0

Date de la version précédente: 17.08.2021 Date / Première version: 31.08.2020

Produit: Mizona

(ID Nr. 30693940/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 02.09.2022

Dangers pour Environmental oui ves

l'environnement: Polluant marin: OUI hazards: Marine pollutant:

YES

EmS: F-A; S-F Précautions particulières à Special precautions

prendre par l'utilisateur:

EmS: F-A; S-F for user:

Transport aérien Air transport

MATIERE

IATA/ICAO IATA/ICAO

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Nom d'expédition des

Nations unies:

UN 3082 UN number or ID

UN proper shipping

DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEME NT, LIQUIDE, N.S.A.

(PYRACLOSTROBI NE. SOLVANT NAPHTA)

Aucun connu

number:

name:

LY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (PYRACLOSTROBI N. SOLVENT

ENVIRONMENTAL

NAPHTHA)

9, EHSM

Ш

yes

UN 3082

Classe(s) de danger pour

le transport:

Groupe d'emballage: Dangers pour

l'environnement:

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Transport hazard 9, EHSM

class(es):

Packing group: Environmental

hazards:

Special precautions

for user:

None known

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Ш

oui

Voir les entrées correspondantes pour « numéro ONU ou numéro d'identification » pour les règlementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.4. Groupe d'emballage

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.5. Dangers pour l'environnement

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

Date / mise à jour le: 01.09.2022 Version: 4.0
Date de la version précédente: 17.08.2021 Version précédente: 3.0

Date de la version précédente: 17.08.2021 Date / Première version: 31.08.2020

Produit: Mizona

(ID Nr. 30693940/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 02.09.2022

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Maritime transport in bulk according to IMO instruments

Le transport maritime en vrac n'est pas prévu.

Maritime transport in bulk is not intended.

Autres informations

Le produit peut être expédié en tant que produit non dangereux dans des emballages appropriés contenant une quantité nette de 5 L ou moins, conformément aux dispositions de divers organismes de réglementation :

ADR, RID, ADN: Disposition spéciale 375;

JT/T617.3; IMDG: 2.10.2.7; IATA: A197;

TMD: Disposition spéciale 99(2);

49CFR: §171.4 (c) (2).

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Interdictions, restrictions et autorisations

Annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006: Numéro dans la liste: 3, 75

Les restrictions de l'annexe XVII du règlement CE N° 1907/2006 ne s'appliquent pas aux usages prévus du produit mentionnés dans cette FDS

Directive 2012/18/UE - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses (UE):

Listée dans la réglementation ci-dessus: non

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des conseils sur la manipulation du produit se trouvent aux rubriques 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Pour une utilisation appropriée et en toute sécurité de ce produit, merci de vous référer aux conditions indiquées sur l'étiquette du produit.

Date / mise à jour le: 01.09.2022 Version: 4.0
Date de la version précédente: 17.08.2021 Version précédente: 3.0

Date / Première version: 31.08.2020

Produit: Mizona

(ID Nr. 30693940/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 02.09.2022

Texte intégral des classifications, incluant les classes de danger et les mentions de danger, si mentionnés aux rubriques 2 et 3:

Acute Tox. Toxicité aiguë

Skin Corr./Irrit. Corrosion/irritation cutanée Skin Sens. sensibilisation de la peau

STOT SE Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (exposition unique)

Repr. Toxicité pour la reproduction

Aquatic Chronic Danger pour le milieu aquatique - chronique Aquatic Acute Danger pour le milieu aquatique - aigu

Asp. Tox. Danger par aspiration

Eye Dam./Irrit. Lésions oculaires graves / irritation oculaire

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la

santé humaine et l'environnement.

H302 + H332
 H315
 H317
 H317
 H318
 Povoque une irritation cutanée.
 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H335
 Peut irriter les voies respiratoires.

H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

H331 Toxique par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies

respiratoires.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à

long terme.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer desséchement ou gerçures de la

peau.

<u>Abréviations</u>

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route. ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures. ETA = Estimations de la toxicité aiguë. CAO = Avion Cargo seulement. CAS = Chemical Abstracts Service. CLP = Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. DIN = Institut allemand de normalisation. DNEL = Niveau dérivé sans effet. CE50 = Concentration efficace 50, qui provoque l'effet considéré pour 50% de la population considérée. CE = Communauté européenne. EN = Normes européennes. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. IATA = Association du transport aérien international. IBC-Code = Recueil IBC : Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac. IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses. ISO = Organisation internationale de normalisation. STEL = Valeur limite d'exposition court terme. CL50 = concentration létale médiane. DL50 = dose létale médiane. MAK = Concentration maximale sur le lieu de travail (ou TLV = valeur seuil limite). MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires. NEN = Norme néerlandaise. NOEC = Concentration sans effet observé. VLEP = Valeur limite d'exposition professionnelle. OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques. PBT = Persistant, bioaccumulable et toxique. PNEC =

page: 22/22

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 01.09.2022 Version: 4.0
Date de la version précédente: 17.08.2021 Version précédente: 3.0

Date de la version précédente: 17.08.2021 Date / Première version: 31.08.2020

Produit: **Mizona**

(ID Nr. 30693940/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 02.09.2022

Concentration prédite sans effet. PPM = Partie par million. RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses. VME = Valeur limite de moyenne d'exposition. Numéro ONU = Numéro ONU pour le transport de marchandises dangereuses. vPvB = très persistant et très bioaccumulable.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.